

# FORMATION PREPARANT AU TITRE PROFESSIONNEL ENCADRANT TECHNIQUE D'INSERTION

**CODE RNCP 37794 date fin validité 8/11/2029**

**Certificateur : Ministère chargé de l'emploi**

**Code ROME : K1203 – Encadrement technique en insertion professionnelle**

## Textes de référence

*Le présent programme est construit à partir du référentiel du titre professionnel Encadrant technique d'insertion – RNCP39794, issu de l'arrêté du 4 octobre 2024, en tenant compte de l'évolution du titre précédemment régi par l'arrêté du 18 juillet 2019*

## Sources

<https://www.legifrance.gouv.fr>

Institut Régional d'Insertion Professionnelle et Sociale - I.R.I.P.S.

- BASTIA -  
Couvent Capannelle  
4 route de Ville, 20200 Bastia  
Tél. : 04 95 54 11 67

- AJACCIO -  
Rue Louis Nyer - Immeuble  
Le Pélican Bât A I, 20090 Ajaccio  
Tél. : 04 95 25 04 73

- PORTO-VECCHIO -  
75 Quartier trinité  
Immeuble Trinitalba  
20137 Porto Vecchio  
Tél. : 04 95 77 18 99

- CALVI -  
Place Porteuse d'eau  
Rue Stretta di a pila  
20260 Calvi

Résidence les terrasses du Fango Bt D - 20200 Bastia - Tél. : 04 95 31 36 41 - Fax : 04 95 31 73 20 - N° SIRET : 80000575300010 - [www.irips.fr](http://www.irips.fr) - [contact@irips.fr](mailto:contact@irips.fr)

## Validation visée

Titre professionnel de niveau 4 (BAC) Encadrant technique d'insertion

## Métiers visés :

- Encadrant technique d'insertion
- Encadrant technique
- Encadrant de chantier d'insertion
- Encadrant technique d'activité d'insertion
- Encadrant technique, pédagogique et social.

## Objectifs de la formation

La formation vise à acquérir les compétences du métier d'Encadrant technique d'Insertion qui est un(e) professionnel(le) qualifié(e).

A l'issue de la formation le stagiaire sera en capacité de :

- ✘ Animer une équipe de travail et savoir établir une relation client dans le respect de la démarche de développement durable de la structure
- ✘ Réaliser l'accompagnement socio-professionnel et le suivi des salariés en IAE dans leur parcours d'insertion
- ✘ Participer au développement des compétences et des comportements professionnels en situation de production
- ✘ Mobiliser de façon raisonnée les environnements numériques, y compris les outils d'intelligence artificielle, dans l'exercice du métier.

## Organisation de la formation :

- ✓ 3 modules de formation qui correspondent au 3 CCP du titre professionnel
- ✓ 910 h réparties en centre M 1 : 210h + M2 280h + M3 273h.

| Module    | Intitulé module et compétences professionnelles associées                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
|-----------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>M1</b> | <b>Organiser et gérer une activité de production et encadrer l'équipe dans une structure d'insertion</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Contribuer à la relation client d'une structure d'insertion</li> <li>• Organiser une activité de production en structure d'insertion</li> <li>• Gérer une activité de production dans une structure d'insertion</li> <li>• Encadrer une équipe de salariés en insertion</li> </ul>                       |
| <b>M2</b> | <b>Participer à l'accueil, à l'accompagnement socio-professionnel et au suivi des salariés en insertion</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Accueillir et mettre en place les conditions favorables à l'intégration de salariés en insertion</li> <li>• Accompagner et suivre les salariés dans leur parcours d'insertion</li> <li>• Travailler en équipe et avec les acteurs impliqués dans le parcours d'insertion des salariés</li> </ul>      |
| <b>M3</b> | <b>Organiser des séances d'apprentissage en lien avec les situations de production d'une structure d'insertion</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Préparer les séances d'apprentissage pour favoriser l'acquisition de compétences en situation de production</li> <li>• Animer des séances d'apprentissage en lien avec les situations de production</li> <li>• Évaluer les acquis des salariés tout au long du parcours d'insertion</li> </ul> |

Quatre compétences transversales traversent les trois modules :

- ✘ Respecter des règles et des procédures
- ✘ Évaluer ses actions
- ✘ Traiter des informations
- ✘ Mobiliser les environnements numériques

Institut Régional d'Insertion Professionnelle et Sociale - I.R.I.P.S.

- BASTIA -  
Couvent Capannelle  
4 route de Ville, 20200 Bastia  
Tél. : 04 95 54 11 67

- AJACCIO -  
Rue Louis Nyer - Immeuble  
Le Pélican Bât A I, 20090 Ajaccio  
Tél. : 04 95 25 04 73

- PORTO-VECCHIO -  
75 Quartier trinité  
Immeuble Trinitalpa  
20137 Porto Vecchio  
Tél. : 04 95 77 18 99

- CALVI -  
Place Porteuse d'eau  
Rue Stretta di a pila  
20260 Calvi

### Modalités pédagogiques.

- ✘ Apports théoriques appuyés par des études de cas, jeux de rôle, mises en situation, animation ou co-animation d'atelier ;
- ✘ Simulations avec débriefing, notamment pour la mise en situation professionnelle d'animation de séance d'apprentissage ;
- ✘ Supports de cours remis aux stagiaires, actualisés au regard du référentiel en vigueur ;
- ✘ Salle appropriée, équipée des éléments matériels nécessaires (tables, chaises, vidéoprojecteur et écran, paperboard) ;
- ✘ Accès aux personnes à mobilité réduite et aménagements raisonnables selon les besoins identifiés

## Contenu détaillé de la formation

### MODULE 1 Organiser et gérer une activité de production et encadrer l'équipe (210h).

**Formation théorique** : 105 heures réparties en centre de formation et en plateaux techniques

**Formation pratique** : Une période en entreprise d'au moins 105 heures est requise pour se présenter à l'épreuve de ce CCP.

### Objectif général

Être capable d'analyser une commande client, d'organiser et de gérer une activité de production dans le respect des normes, de l'hygiène, de la sécurité et de la démarche de développement durable de la structure, et d'encadrer une équipe de salariés en insertion.

### Objectifs :

- ✘ Contribuer à la relation client d'une structure d'insertion
- ✘ Organiser une activité de production en structure d'insertion
- ✘ Gérer une activité de production dans une structure d'insertion
- ✘ Encadrer une équipe de salariés en insertion
- ✘ Compétences transversales : respecter des règles et des procédures ; évaluer ses actions ; mobiliser les environnements numériques

| Séquence                                                    | Volume horaire | Contenu /Compétences travaillées                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
|-------------------------------------------------------------|----------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Journée d'accueil                                           | 7H             | Cadre du métier, posture, déontologie, environnement professionnel, transformations du métier, droits et devoirs du stagiaire /apprenti, organisation alternance, outils de suivis pédagogiques (livret formation dossier professionnel)                                                                                                                                                                    |
| Connaissance de l'IAE                                       | 7H             | L'IAE et son environnement (dispositifs, financeurs, cadre légal). Les relations hiérarchiques et fonctionnelles au sein de la SIAE. Les conditions d'inscription en SIAE et les modalités de conventionnement, les dispositifs et acteurs de l'IAE et de l'accompagnement socioprofessionnel. Valorisation et promotion des prestations de la SIAE                                                         |
| Ecrits professionnels et certification                      | 7H             | Référentiel métier, d'activités et de compétences (REAC) du TP ETI<br>Référentiel d'évaluation (RE) et des modalités d'examen (mise en situation, entretien technique, questionnement à partir de production). Planification et réalisation des écrits professionnels (dossier de session, dossier professionnel)<br>Techniques de communication écrite pour la rédaction de synthèses et de comptes rendus |
| Contribuer à la relation client d'une structure d'insertion | 7H             | La relation client : définition, enjeux et objectifs. Les secrets pour développer le sens du client. La différence entre relation clientèle en entreprise privée et en SIAE. Prospection commerciale et réponse à des marchés. Assurer une fidélisation des entreprises ou structures partenaires pour l'emploi durable. Intégrer la                                                                        |

|                                                           |     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
|-----------------------------------------------------------|-----|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                                           |     | démarche de développement durable de la structure dans le discours et le conseil client (matériaux, procédés, éco-conditionnalité des marchés)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| <b>Normes et réglementation, hygiène et sécurité</b>      | 7H  | Normes techniques et réglementations en vigueur dans son secteur d'activité. Veille technique et réglementaire liée au domaine technique et à la sécurité au travail. Evolutions des matériaux et process de production de son secteur en lien avec la transition écologique (éco-matériaux, économie circulaire, réglementations environnementales) Connaître les règles d'hygiène et de sécurité et contribuer à l'élaboration du DUERP.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| <b>Organisation, planification et gestion de chantier</b> | 14H | <b>Partie 1</b> Analyse de la demande : méthode d'analyse d'une demande de prestation, conditions de réalisation et de faisabilité, moyens matériels et compétences nécessaires, méthode de calcul des coûts, réalisation d'un devis et d'un descriptif de la prestation<br><b>Partie 2</b> Organisation de la production : outils d'organisation et de planification, évaluation réaliste des charges de travail, répartition des moyens humains et matériels, planification de l'activité<br>Utiliser des outils numériques (dont outils intégrant l'IA générative : aide à la rédaction de devis, estimation assistée, tableaux de bord automatisés) pour l'organisation et la gestion de la production<br>Optimiser l'utilisation de l'eau, de l'énergie, des matières premières et des matériaux (gestion, tri, recyclage) dans la planification de chantier |
| <b>RSE, développement durable et santé au travail</b>     | 7H  | Les principes de la responsabilité sociale et environnementale, les principes de la RSE et du développement durable. Mettre en œuvre les principes de la RSE. Vérifier la prise en compte des principes du développement durable. La démarche de développement durable propre à la structure (ses trois dimensions : environnementale, sociale, économique) et savoir la faire appliquer par l'équipe. Sensibiliser les salariés en insertion aux éco-gestes et à la sobriété des ressources sur les chantiers                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| <b>Mettre en œuvre et suivre la production</b>            | 7H  | Mettre en route la production, réaliser des tableaux de suivi, gérer stocks et approvisionnements. Rendre compte de l'évolution de la production et gérer les aléas. Utiliser des outils numériques de suivi et de traçabilité (assistants IA pour la synthèse de comptes rendus)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| <b>Résolution de problèmes</b>                            | 7H  | Méthodologie d'exploration d'une situation problème et mise en place d'une démarche de résolution                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| <b>Communication orale</b>                                | 7H  | Les règles de base de la communication et de la négociation. Présenter le chantier et informer les salariés du résultat attendu et des conditions de réalisation. Transmettre des consignes de travail et adapter son vocabulaire à son interlocuteur. Participer à des réunions techniques avec les partenaires et financeurs                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| <b>Manager une équipe</b>                                 | 14H | Répartir les tâches en fonction des capacités et des intérêts de la personne et de l'équipe. Fixer des objectifs individuels dans une logique de production et d'insertion. Accompagner dans la réalisation des tâches et faciliter les relations interpersonnelles. Faire respecter les règles de fonctionnement et susciter la motivation. Valoriser le travail, rendre compte des progressions individuelles. Effectuer des points d'étape avec chacun et avec l'équipe. Conduire des entretiens de régulation dans le cadre professionnel. Constituer des équipes, organiser l'activité des salariés et suivre les évolutions. Adapter son style de management et la répartition des tâches en tenant compte des situations de handicap éventuelles, dans une démarche inclusive                                                                              |
| <b>Prévention des conflits et temps de travail</b>        | 7H  | Prévenir et gérer des conflits (étude de cas) ; gérer le temps de travail, congés et absences des salariés                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |

|                                |    |                                                                                                             |
|--------------------------------|----|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Évaluations CCP1 et à l'examen | 7H | Bilan des acquis du Module 1 et entraînement au questionnement à partir de production / entretien technique |
|--------------------------------|----|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

## MODULE 2 Participer à l'accompagnement socioprofessionnel et au suivi des salariés dans leur parcours d'insertion 280h

**Formation théorique** : 182 heures réparties en centre de formation et en plateaux techniques

**Formation pratique** : Une période en entreprise d'au moins 98 heures est requise pour se présenter à l'épreuve de ce CCP.

### Objectif général du module

Être capable d'accueillir un salarié en insertion, de construire une relation d'accompagnement dans le respect des principes éthiques du métier, de repérer les atouts et les freins des personnes, et de travailler en équipe avec les acteurs internes et externes du parcours d'insertion.

### Objectifs

- ✘ Accueillir et mettre en place les conditions favorables à l'intégration de salariés en insertion
- ✘ Accompagner et suivre les salariés dans leur parcours d'insertion
- ✘ Travailler en équipe et avec les acteurs impliqués dans le parcours d'insertion des salariés
- ✘ Compétence transversale : mobiliser les environnements numériques

| Séquences (centre de formation)                                     | Volume horaire | Contenu / compétences travaillées                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|---------------------------------------------------------------------|----------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Accueil et intégration d'un salarié                                 | 14H            | Les étapes de l'accueil ; présentation des missions, du fonctionnement et de l'organisation de la SIAE. La planification de l'accueil ; co-construction et utilisation d'un livret d'accueil                                                                                                                                                                                |
| Bases de la législation du travail                                  | 14H            | Éléments de base du contrat de travail ; règlement intérieur et règles d'hygiène et de sécurité applicables                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| Spécificités du public en insertion                                 | 14H            | Problématiques des publics en insertion, freins à l'insertion socioprofessionnelle, addictions et conduite à tenir. Connaître les publics spécifiques (handicap, jeunes, seniors, migrants...) et les principales catégories de handicap                                                                                                                                    |
| Écoute active, questionnement, techniques d'entretien               | 14H            | Techniques de base de la communication et de l'écoute active ; recueil d'informations ; conduite d'entretiens                                                                                                                                                                                                                                                               |
| Poser les bases d'un diagnostic partagé                             | 14H            | Apprécier le potentiel, les atouts et les freins des salariés ; évaluer le niveau d'urgence et passer le relais                                                                                                                                                                                                                                                             |
| Principes de base de l'accompagnement de projet                     | 14H            | Approches et principes de l'accompagnement de projet ; conduite d'entretiens ; objectifs réalistes. Identifier son champ d'intervention et celui des autres acteurs internes. Instaurer une relation de confiance et programmer des entretiens de suivi                                                                                                                     |
| Animation de réunion et prise de parole en public                   | 21H            | Règles de communication en réunion ; traçabilité des informations ; prise de parole avec assertivité                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| Posture éthique de l'accompagnement et mises en situation pratiques | 21H            | Principes éthiques de la relation d'accompagnement (non-jugement, bienveillance, équité). Entretiens tripartites, gestion de situations sensibles, respect du secret professionnel et de la confidentialité. Mises en situation débriefées en sous-groupes Respecter les procédures de sécurité des données personnelles (RGPD) dans l'usage des outils numériques de suivi |
| Mobiliser les environnements numériques                             | 21H            | Utiliser « Inclusion Connect », la plateforme d'immersion facilitée et les outils de visioconférence. Maîtriser Word, Excel, PowerPoint et internet. Utiliser de manière raisonnée des outils intégrant l'IA (aide à la rédaction de comptes rendus, assistants de                                                                                                          |

|                                                   |     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|---------------------------------------------------|-----|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                                   |     | planification). Connaître les bonnes pratiques d'usage de l'IA : vérification de l'information, RGPD, esprit critique                                                                                                                                                                                              |
| <b>Mobiliser les réseaux ou partenariats</b>      | 21H | Définition du partenariat dans le travail social et différence entre réseau et partenariat. Repérer les partenaires de sa structure. Cinq principes de base à l'action partenariale et exemple d'une carte de partenariat. Mettre en œuvre le partenariat pour l'emploi durable avec les entreprises du territoire |
| <b>Travailler en équipe</b>                       | 7H  | Règles de base du travail en équipe ; complémentarité CIP – ETI et direction                                                                                                                                                                                                                                       |
| <b>Évaluations CCP2 et préparation à l'examen</b> | 7H  | Bilan des acquis du Module 2 et entraînement au questionnement à partir de production / entretien technique                                                                                                                                                                                                        |

### Module 3 Organiser et gérer une activité de production et encadrer l'équipe dans une structure d'insertion ou par l'activité économique (SIAE) 420h.

**Formation théorique** : 273 heures réparties en centre de formation et en plateaux techniques

**Formation pratique** : Une période en entreprise d'au moins 147 heures est requise pour se présenter à l'épreuve de ce CCP.

#### Objectif général du module

Être capable de préparer, d'animer et d'évaluer des séances d'apprentissage à partir des situations de production de la structure, en articulant les objectifs de production, de formation et d'insertion des salariés, et en intégrant les enjeux de développement durable et d'usage responsable du numérique.

#### Objectifs :

- ✂ Préparer les séances d'apprentissage pour favoriser l'acquisition de compétences en situation de production
- ✂ Animer des séances d'apprentissage en lien avec les situations de production
- ✂ Évaluer les acquis des salariés tout au long du parcours d'insertion
- ✂ Compétence transversale : mobiliser les environnements numériques

| Séquences (centre de formation)                                              | Volume horaire | Contenu / compétences travaillées                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
|------------------------------------------------------------------------------|----------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Rappel des normes et de la réglementation</b>                             | 14H            | Normes techniques et réglementations en vigueur ; veille technique et réglementaire. Actualiser sa connaissance des évolutions de matériaux et process en lien avec la transition écologique                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| <b>Rappel des règles d'hygiène et de sécurité</b>                            | 14H            | Règles d'hygiène et de sécurité ; document unique d'évaluation des risques professionnels (DUER)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| <b>Construction d'un parcours pédagogique</b>                                | 21H            | Principes de la pédagogie et de la médiation des apprentissages pour adultes. Décomposition d'une tâche professionnelle ; construction d'une progression pédagogique et d'un scénario de séance. Concevoir des séances d'apprentissage éco-responsables intégrant la sensibilisation aux éco-gestes. Prendre en compte les publics en situation de handicap dans la conception des séances (démarche inclusive)                                                                                                                                               |
| <b>Ingénierie de la formation en situation de travail (AFEST approfondi)</b> | 28H            | Principes et cadre juridique de l'Action de formation en situation de travail (AFEST). Analyse de l'activité de travail, identification des situations formatives et construction d'un parcours AFEST                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| <b>Préparation et animation de séances d'apprentissage</b>                   | 35H            | Principaux freins à l'apprentissage et techniques de remédiation ; facteurs clés de la relation formative. Organisation d'une séance à partir d'une situation de travail (triple exigence formation / production / insertion). Contextualisation des apprentissages, adaptation des interventions, valorisation des réussites. Concevoir des séances éco-responsables et sensibiliser aux éco-gestes lors de la présentation des gestes techniques. Utiliser, le cas échéant, des ressources assistées par IA pour préparer des supports pédagogiques adaptés |

|                                                                                         |     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
|-----------------------------------------------------------------------------------------|-----|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Ateliers pratiques d'animation / mises en situation individualisées</b>              | 42H | Entraînement à l'animation de séances d'apprentissage avec apprenants (jeux de rôle). Débriefings individuels et collectifs ; analyse de pratique professionnelle. Entraînement spécifique à l'épreuve de mise en situation professionnelle du titre                                                                                    |
| <b>Évaluation des compétences des salariés</b>                                          | 28H | Types des modalités et outils d'évaluation ; construction d'outils d'évaluation des apprentissages. Restitution des résultats, valorisation des acquis, attestation des compétences professionnelles                                                                                                                                    |
| <b>Outils numériques et intelligence artificielle appliqués à la pédagogie</b>          | 21H | Outils numériques utiles à un usage professionnel pédagogique. Panorama des outils d'IA utiles à l'ETI (préparation pédagogique, génération de supports) et de leurs limites (fiabilité, biais, confidentialité). Enjeux éthiques et réglementaires de l'usage de l'IA en structure d'insertion (RGPD, validation humaine systématique) |
| <b>Synthèse transversale « transition écologique, développement durable et IA »</b>     | 14H | Consolidation des principes du développement durable et de la démarche propre à la structure. Usage raisonné de l'IA dans les 4 missions de l'ETI ; étude de cas intégrant écologie, sobriété numérique et IA responsable                                                                                                               |
| <b>Accompagnement à la rédaction du dossier et entraînement à l'entretien technique</b> | 28H | Rédaction du dossier de préparation de la séance d'apprentissage (4 à 6 pages + annexes, conforme au RE v6). Entraînement à l'analyse de pratique et à l'entretien technique avec le jury                                                                                                                                               |
| <b>Évaluations CCP3 et préparation finale à l'examen du titre</b>                       | 28H | Bilan des acquis du Module 3 répétition générale de la mise en situation professionnelle et de l'entretien final                                                                                                                                                                                                                        |

## Modalités de certification

Le titre professionnel d'Encadrant technique d'insertion est accessible soit :

- par la formation initiale ou continue
- par la voie de l'apprentissage
- par la validation des acquis de l'expérience (V.A.E.)

Le parcours peut être suivi en totalité (910 H, visée titre professionnel complet) ou par bloc de compétences (visée CCP, durée du module correspondant). Le cumul des trois périodes en entreprise soit 350 H est obligatoire pour se présenter aux épreuves du titre complet ; 105 H suffisent pour se présenter au seul CCP1, conformément au référentiel d'évaluation en vigueur

La validation du titre dure **2h40** et se fait en 4 étapes :

- ✂ **Mise en situation professionnelle** : animation d'une séance d'apprentissage devant le jury avec deux apprenants (45 min), sur la base d'un dossier de préparation ;
- ✂ **Entretien technique faisant suite à la mise en situation** : présentation de l'analyse de pratique puis questionnement du jury (40 min) ;
- ✂ **Questionnement à partir de production(s)** : présentation orale puis questionnement du jury sur le dossier professionnel du candidat, en deux temps correspondant aux blocs 1 et 2 (45 min) ;
- ✂ **Entretien final avec le jury**, incluant l'échange sur le dossier professionnel (30 min) ;

Validation possible par CCP

### CCP 1

Présentation orale du dossier consacré à l'activité 1 puis questionnement du jury **45 minutes**.

### CCP 2

Présentation orale du dossier consacré à l'activité 2 puis questionnement **45 minutes**.

### CCP 3

- mise en situation professionnelle : **45 min** ;
- entretien technique : **45 min**.

Soit **1 h 30 pour le CCP3**.

## Conditions d'accès à la formation et prérequis

Être titulaire du CAP/BEP ou du titre professionnel de niveau 3 ou équivalent (secteur bâtiment, espaces verts et autres secteurs au cas par cas) et avoir une expérience professionnelle dans la spécialité incluant une pratique des situations d'encadrement d'équipe, de gestion de production (biens ou services) et de relation avec une clientèle.

Une connaissance des outils bureautique de base est indispensable.

Maîtriser la langue française dans la communication orale et écrite.

Posséder son permis B et être véhiculé.

### Accès à la formation

Selon le dispositif d'accès à la prestation, ses modalités peuvent comporter une ou plusieurs des étapes suivantes

- information individuelle ou collective
- dossier d'inscription,
- évaluation des acquis,
- entretien individuel de conseil en formation, de façon à définir le parcours le plus adapté en fonction des besoins identifiés.

## Accessibilité aux PSH

Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours.

Pour en savoir plus : [referenthandicap@irips.fr](mailto:referenthandicap@irips.fr)

## Coût de la formation

- Tarif adapté selon les parcours par module et /ou en fonction des dispenses.
- Des financements sont possibles selon les situations (CPF, CPF Projet de Transition Professionnelle - CPF-PTP, plan de développement des compétences de l'employeur, Contrat de Sécurisation Professionnelle - CSP, CFP etc.).

Pour en savoir plus :

<https://www.moncompteformation.gouv.fr/>